

FORMATION AIDE-SOIGNANT

FORMATION INITIALE

Durée de 10 mois : de septembre à juillet

Conditions d'admission : Etre âgé de plus de 17 ans.

Aucun diplôme requis pour être admis au concours

CONTENU DE LA FORMATION

Rentrée Scolaire : 1^{ère} semaine de septembre

Enseignement théorique de 8 modules : 17 semaines

6 stages : 24 semaines

Validation de chaque module pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le titulaires du DEAS peut exercer sa profession dans :

- les services hospitaliers;
- Les cliniques ;
- Les associations de soins à domicile ;
- les Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) ;
- Les maisons de retraites.

CONCOURS

Les inscriptions se font à partir de la mi-novembre à fin janvier.

(Dossier d'inscription à télécharger sur le site internet : www.carcado-saisseval.com)

Epreuve Ecrite d'Admissibilité : mi-mars

Epreuve Orale d'Admission : de mars à mai

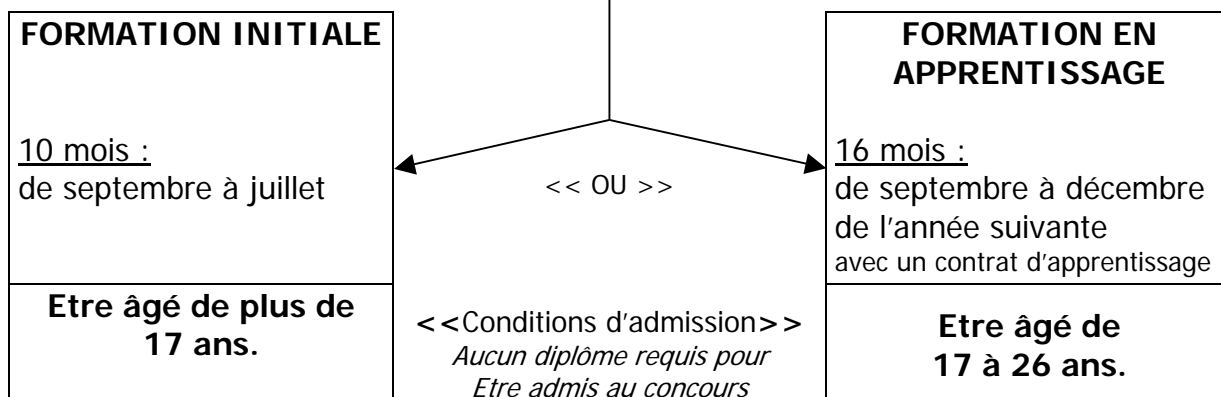
Résultats des Epreuves du concours : fin mai



Sous certaines conditions action financée par la Région Ile de France

FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

POSSIBILITES DE 2 VOIES :



CONTENU DE LA FORMATION

Rentrée Scolaire : 1^{ère} semaine de septembre

FORMATION INITIALE	FORMATION EN APPRENTISSAGE
41 semaines : <u>8 modules</u> → 17 semaines <u>6 stages</u> → 24 semaines	68 semaines : * 35 semaines sur poste de travail, * 33 semaines : <u>8 modules</u> → 17 semaines <u>4 stages</u> → 16 semaines

Validation de chaque module pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du DEAP peut exercer en tant qu'Auxiliaire de Puériculture dans :

- Structures d'accueil d'enfants de moins de 6 ans (crèche, multi-accueil) ;
- Hôpitaux, Cliniques, Maternités, Pédiatrie, Néonatalogie ;
- Structures accueillant des enfants handicapés ;
- Pouponnières, Centres Maternels, Familles.

CONCOURS

Les inscriptions se font à partir de la mi-novembre à fin janvier
(dossier d'inscription à télécharger sur le site Internet : www.carcado-saisseval.com).

Epreuve d'Admissibilité : mi-mars :

*Composée de : l'épreuve Ecrite d'Admissibilité
l'épreuve des Tests d'Aptitudes (obligatoire)*

Epreuve Orale d'Admission : mai.

Résultats des Epreuves du concours : fin mai.



Sous certaines conditions action financée par la Région
Île de France